

## **Efficacité des citoyens, impuissance des élus.**

Il arrive parfois que les adages se vérifient, il en va ainsi de « Aide toi, le ciel t'aidera ».

Depuis **octobre 2008**, une enquête publique sur le zonage d'assainissement de la commune de Corbès (ci-jointe), a conclu en ce qui concerne la station d'assainissement collectif du lieu dit, "le Village", que « **la station d'épuration existante n'est plus en mesure de traiter les charges polluantes des 89 Équivalents habitants raccordés au réseau.**

**Une nouvelle station d'épuration adaptée aux rejets actuels et futurs doit être créée. »**

Ce constat a 14 ans maintenant. Comme vous le constaterez en regardant les photos (ci-jointes), le temps a fait son œuvre et la pollution a pris des proportions spectaculaires, imposant des nuisances aux riverains et dégradant la salubrité du Valat de Fontlongue, affluent du Gardon (haut lieu de baignade l'été!).

Devant cette si longue inertie et l'absence de perspectives de résolution, Agora corbésienne a pris le parti d'alerter par courrier la régie des eaux de l'agglomération alésienne (REAAAL) sur cette situation. Un membre du collectif, riverain de la station, a de son côté appelé Veolia, responsable de la production et de l'assainissement.

Deux jours plus tard, la fosse était nettoyée de ses dépôts verdâtres nauséabonds.

Que penser des atermoiements de Madame le maire qui a réagi à la publication des photos sur « Agora Facebook » de la façon suivante : «[...] **depuis 2020 et la loi Lenotre tout le monde est au courant que l'eau et l'assainissement ne sont plus gérés par la mairie mais la réal et Véolia d'ailleurs le décanteur dont vous parlez, le seul sur la commune et auquel votre maison est reliée et dont vous payez les taxes d'assainissement depuis l'achat de votre bien ont toujours été émises par Veolia et jamais par la mairie**

**Je pense que tt les personnes dont l'assainissement est relié à ce décanteur reçoivent des factures de Veolia**

**Et en tant que maire il y a déjà quelques temps que l'information d'un mauvais fonctionnement a été signalée à Veolia puisque cela doit remonter au moins à 2018/2019 [...] »**

L'art d'évacuer les problèmes en rejetant la responsabilité sur les autres !

L'enquête publique date de 2008, il s'est écoulé 10 ou 11 ans pour que la municipalité signale le dysfonctionnement à Veolia. On a l'impression que les élus municipaux se désintéressent d'un problème qui affecte la vie de leurs administrés s'ils n'en sont pas gestionnaires directs. En tant que représentants de leurs électeurs, ils en sont pourtant les porte-voix. En suivant les dossiers, ils peuvent informer régulièrement les habitants de l'état du problème ? C'est bien le moindre que l'on attend d'eux !

Force est de poser à ce sujet un constat de carence. Si les citoyens ne s'étaient pas mobilisés, il n'y aurait pas eu d'intervention pour répondre au moins à l'urgence.

« Aide toi, le ciel t'aidera ».

L'agglomération a récupéré la compétence eau en 2020 et a entrepris un programme de réhabilitation des réseaux d'adduction et d'assainissement appelé "Alès Aggl'eau 2030" (2021 - 2030), et devrait investir plus de 12 M€ de travaux sur les équipements d'assainissement collectif chaque année. 66 communes de l'Agglo sont concernées ; à quand le tour de Corbès ?

Nous espérons que nos élus se pencheront assidûment sur ce dossier.

Agora corbésienne

site: <http://corbes-infos.fr/>

mail: <mailto:contact@corbes-infos.fr>